

AGENT·E·S SOLI- DAIRES



Le Département valorise l'engagement au service de la Seine-Saint-Denis et vous propose de réaliser des missions solidaires jusqu'à 2 jours par mois sur votre temps de travail.

Rejoignez la plateforme d'appels solidaires et soutenez les usager·ère·s du Département.



Parrainez des jeunes accueilli·e·s par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Engagez-vous dans une association du territoire.

Accompagnez des jeunes de la Seine-Saint-Denis avec l'association Article 1.



Pour plus d'informations contactez-nous à mobilisationbenevole@seinesaintdenis.fr
Ou sur l'onglet de la page d'accueil d'[e-acteur·ice·s](https://www.seinesaintdenis.fr)

